



## Edito

Chers Concitoyens,

2013 a de nouveau été l'année des réformes avec des conséquences dans votre vie quotidienne, certains d'entre vous éprouvent des difficultés pour faire face à leurs dépenses. La reprise économique n'est qu'un leurre, le chômage même s'il stagne, n'amorce pas la courbe inverse, notre commune est touchée.

2014, également pressurisera nos finances locales, les dotations budgétaires seront réduites et déjà

elles étaient gelées cette année.

Les nouveaux rythmes scolaires, décrétés par le ministre de l'éducation nationale, seront à charge des collectivités pendant le temps périscolaire. Il nous faut trouver des solutions et proposer des activités diverses pour intéresser les élèves et se rendre utile à leur éducation.

Notre préoccupation est la même que celles de tous les maires de la Communauté de Communes Commeny - Nérès les Bains, aussi ensemble nous réfléchissons pour palier à cette nouvelle charge l'utilisation de services mutualisés.

Seule certitude, le fond d'amorçage (dotation budgétaire) sera reconduit pour 2014 mais quand sera-t-il pour les années suivantes ?, mystère.

Concernant la vie quotidienne de la commune, les travaux d'enfouissement des réseaux au centre Bourg respectent la programmation établie. L'entreprise qui interviendra pour l'aménagement sera connue prochainement suite à l'appel d'offres, pour le lancement des travaux 2ème quinzaine de janvier.

La dernière tranche de notre Contrat Communal d'Aménagement du Bourg (rue des Terres fortes, chemin des Mineurs) programmée pour 2014 est dès cette année engagée par l'intervention des géomètres ainsi que le choix du maître d'œuvre. Comme vous pouvez le constater, Chamblet suit son rythme de croisière pour le bien de tous.

**Le Maire, Alain CHANIER**

## Actualité

### La rentrée des Classes aux Champs d'blé

Une nouvelle directrice et une organisation sans faille



L'heure de la rentrée a sonné ou plutôt, comme en témoigne la photo, la cloche a retenti pour les 116 élèves que compte l'école nommée récemment « Les champs d'blé ». Les anciens élèves agglutinés au portail ne se sont pas fait prier quand les vantaux se sont entrouverts pour aller saluer les camarades parfois perdus de vue en raison des vacances.

Chez les plus petits de maternelle, l'accompagnement des parents était de rigueur et tout se passait bien tant qu'ils étaient dans la classe, mais il a bien fallu se rendre à l'évidence, un cap était franchi. S'éclipser discrètement et rapidement était devenu le leitmotiv des parents qui allaient tenter de profiter de l'instant où leur progéniture s'accapait le « coin garage » ou le « coin cuisine » pour quitter leur champ visuel.

Pas de grande révolution chez le personnel enseignant : Loïc Barland est remplacé par Anne-Gaëlle Amizet qui travaillait précédemment à Bizeneuille. Myriam Kisielewicz et Emilie Ernd prendront en charge à tour de rôle\* les 24 bambins de petite et moyenne sections. Quant à la répartition des autres élèves, elle a été établie ainsi : 23 élèves de moyenne et grande sections avec Carine Goux. 22 élèves de grande section et de CP avec

Nathalie Doisne. 25 élèves de CE2 et CMI chez Delphine Massias et enfin, 22 élèves de CMI et CM2 sous la responsabilité de la directrice Anne-Gaëlle Amizet qui sera remplacée chaque lundi par Stéphanie Jarlaud-Rosseel.

\* Dans le cadre de leur formation, elles seront en alternance chaque semaine toutes les trois. Elles seront aidées dans leurs tâches par Stéphanie Rousseau et Agathe Bignossi, ATSEM, (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ; Stéphanie Saniez, ATSEM, elle aussi, étant affectée à la classe de GS/CP.

Pour que les apprentissages puissent se dérouler sans problème, les élèves doivent avoir une pause méridienne meublée en partie par un repas équilibré, c'est ce à quoi s'attache journellement Rolande Drot, cantinière qui reçoit l'aide de Martine Bardot et Chantal Tabutin. Au menu du jour, figuraient de la rosette, du bœuf bourguignon, de la purée maison, un morceau de brie et une pêche ; de quoi éviter l'hypoglycémie de l'après-midi.



Jocelyne Guillemard a été recrutée pour prendre en charge les enfants qui lui seront confiés à la garderie dès 7 heures, les parents ayant la possibilité de venir les récupérer jusqu'à 18 h 30. Elle effectuera aussi des temps de surveillance et d'aide à la cantine.

### La foule sous le soleil pour la fête de la Saint-Maurice

Le comité des fêtes avait réservé le soleil de septembre pour le week-end de la Brocante.



Samedi après-midi, une douzaine d'équipes se sont affrontées pour le traditionnel concours de pétanque dans la bonne humeur.

Dimanche matin, le jour n'était pas levé que déjà, les phares des véhicules tractant des remorques pleines d'objets divers, illuminaient les rues convergeant au centre-bourg. A la première heure, les bénévoles étaient là pour accueillir, placer et renseigner les quelques 260 commerçants d'un jour, pour qui le café chaud et le gâteau offert par le comité des fêtes étaient les bienvenus pour oublier la fraîcheur matinale.

Une fois les emplacements distribués et les étals mis en place, un défilé incessant de curieux a arpenté les différentes rues en partant du Chéroux jusqu'à quelques mètres du rond-point route de Doyet. Le choix était éclectique : bibelots, vêtements, livres, etc ...



On pouvait même acquérir, pour les plus matinaux, des skis en bois et leurs bâtons vieux de près d'un siècle, des moulins à café en bois, des

pots à lait, des masques africains, des pousettes et même un tableau de fusibles en porcelaine. Bref, c'était une vraie caverne d'Ali Baba qui se présentait à l'air libre, aux yeux des nombreux chineurs. Les effluves venant de la buvette bien achalandée et appréciée par les visiteurs, ainsi que les musiques distillées par les forains qui avaient installé leurs manèges et tirs sur la place donnaient un air de fête à ce dimanche où l'été n'avait décidé pas l'intention de céder sa place à l'automne, pourtant bien inscrite au calendrier. Merci à tous, exposants, visiteurs, Chamblétois, bénévoles, pour la réussite et le succès de la Saint-Maurice 2013 !

## L'essentiel des décisions Municipales

### Conseil Municipal du 27 août 2013

#### Convention avec la Communauté de Communes pour la participation financière dans le cadre de l'organisation de formations

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de participation financière dans le cadre de l'organisation de formations proposée par la Communauté de Communes de Commentry / Nérès-les-Bains, et autorise M. le Maire à signer cette convention.

#### Arrêt du projet de P.L.U.

M. le Maire rappelle les raisons qui ont conduit la commune à engager la procédure de révision, en particulier revoir la politique d'urbanisme et apporter les rectifications nécessaires au règlement, les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre (réunions publiques et groupes de travail), le débat qui s'est tenu au sein du Conseil Municipal, dans sa séance du 14 juin 2012, sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, les principales options, orientations et règles que contient le projet du plan local d'urbanisme (PLU).

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1- d'arrêter le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

2- de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissement publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Conformément à l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de révision, tel qu'arrêté par le Conseil Municipal, est tenu à la disposition du public.

Conformément à l'article R 123-18 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai d'un mois.

#### Acquisition immeuble JUNCHAT par voie de préemption

M. le Maire informe le Conseil Municipal, que Maître Eric BONHOMME en date du 20 juin 2013, par une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) reçue en Mairie le 26 juin

2013, a informé la Commune de la vente de parcelles bâties sises 1 rue du Sabotier, cadastrées section AB n° 94 et n° 161 d'une superficie totale de 206 m<sup>2</sup>. Ces parcelles sont classées en zone Ua au PLU.

Elles font partie d'un îlot composé d'un ensemble immobilier vétuste. La requalification de cet îlot pourrait permettre la création d'un espace accueillant des logements sociaux et un commerce. L'étude préliminaire réalisée par l'OPAC de Commentry est présentée au Conseil Municipal.

Ce projet d'acquisition est en cohérence et est compatible avec les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de la Vallée de Montluçon dont la commune de Chamblet fait partie puisqu'il contribue au développement du logement social en favorisant la mixité fonctionnelle (localisation concomitante de logements et de services de proximité).

En vertu de la délégation conférée à M. le Maire par délibération en date du 24 septembre 2010, il a été fait part à Me Eric BONHOMME du souhait de la commune d'exercer son droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 9 voix pour et une contre, décide de l'acquisition des parcelles cadastrées section AB n° 94 et 161 d'une superficie totale de 206 m<sup>2</sup> au prix de 38 000 € et autorise M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

#### Vente de mobilier de l'ancienne école

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de vendre à Mme Florence DION une bibliothèque et deux bancs de l'ancienne école pour un montant de 200 € TTC,

#### Location local 2 rte de MONTLUÇON

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouveau local d'entreposage du matériel a été mis à disposition de l'Amicale Laïque. Par conséquent, le local précédemment occupé par cette association, situé 2 route de Montluçon, se trouve vacant. Il propose de louer ce bien, disponible, après quelques travaux de rafraîchissement, à compter du 1er novembre 2013.

Le local comprend 1 pièce d'une surface de 15 m<sup>2</sup>. Le montant de loyer mensuel proposé est de 90 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de louer à compter du 1er novembre 2013 à Mlle Virginie LÉPÉE le local situé 2 route de Montluçon dans les conditions ci-dessus indiquées,

#### Forfait stationnement caravane au complexe sportif

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il paraît opportun que soit instauré un forfait au titre de participation aux frais pour l'utilisation de l'eau et de l'assainissement, lors du stationnement des caravanes de forains au complexe sportif Gustave Piot pendant la fête patronale.

Le montant du forfait proposé est de 20 € par caravane. Le recouvrement s'effectuera par l'émission de titres de recettes. Le raccordement EDF restant à la charge de forains.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'instaurer un forfait à hauteur de 20 € par caravane au titre de

participation aux frais pour l'utilisation de l'eau et l'assainissement lors du stationnement des caravanes de forains au complexe sportif Gustave Piot pendant la fête patronale.

#### Cession de l'ancienne école, rue de la Faucherelle

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de la cession de la parcelle bâtie sise à Chamblet (Allier), 10-12 rue de la Faucherelle, cadastrée n° 34 section AA, à Mme Pascale RIBEIRO domiciliée à Commentry (Allier), Lafayolle, pour un montant net vendeur de 100 000 €,

## Infos Municipales

### La Mairie rue de la Faucherelle

Les travaux concernant la rénovation et l'extension de la mairie pour mise aux normes d'accessibilité et l'installation de l'agence postale sont en cours. C'est dans l'ancienne école, rue de La Faucherelle, laissée vacante que se sont installés provisoirement les services de la mairie, la salle du conseil, municipal des associations et le club de l'amitié des Aînés Ruraux.

Le service public est donc assuré à cette nouvelle adresse. Cette situation devrait durer jusqu'à fin janvier 2014.



### Travaux sur la commune Aménagement du bourg ... suite ...



Après la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, ce sont les fils et les poteaux électriques qui sont la proie des engins de travaux publics.

Le chantier, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier, comprend l'enfouissement des lignes et la pose d'un nouveau mobilier d'éclairage public. Pour ce faire, l'entreprise CEGELEC va occuper notre bourg jusqu'à fin novembre.

Début 2014, l'aménagement de surface du centre bourg pourra démarrer afin de remettre tout en ordre et de donner une image embellie de la traversée de Chamblet.

Merci d'avance pour votre patience et votre respect de la signalisation et des entreprises présentes sur l'emprise du chantier.

## Rue du BOUTILLON : des travaux indispensables

L'absence de trottoir, la détérioration de la voirie, les problèmes d'écoulement d'eau de pluie suite à orage dus au remplissage du collecteur par de la terre, une utilisation journalière importante de cette voie communale par les riverains ont amené les élus à engager un aménagement sérieux de cette rue. Ces travaux viennent d'être réalisés par l'Entreprise ALZIN.

## Les Rendez vous de l'Allier à CHAMBLET

Ce mardi 25 septembre, invités par le Président du conseil général Jean Paul DUFREGNE, entouré de deux vices Présidents Bernard POZZOLI et Nicolas THOLLET, de ses services, pour ces 6ème rendez vous de l'Allier, la commune de Chamblet accueillait les élus des communautés de commune du pays de Marcillat en Combraille et de Commeny /Néris les Bains ainsi que les conseillers généraux de leurs cantons respectifs.

## Une fleur, la vie : nouvelle association à Chamblet



Soucieuse de faire partager les bienfaits de la sophrologie - relaxation à un nombreux public, Sylvie CARMIER a décidé de créer une association pour mettre en œuvre cette

méthode.

Elle invite les personnes intéressées (déjà plusieurs séances ont eu lieu), à compter du mardi 5 novembre de 19H45 à 20H45, un mardi sur deux à la salle polyvalente de notre commune.

La première séance découverte est gratuite. Le prix de la séance est fixé à 6 €. (avec la possibilité de prendre une carte de 6 séances pour 30 €).

La sophrologie nous aide à gérer notre stress et à contrôler nos émotions.

Renseignements : 06 87 82 97 75

[unefleurlavie-sophrochamblet@orange.fr](mailto:unefleurlavie-sophrochamblet@orange.fr)

## Actualité médiathèque

*médiathèque Mots-passant*



Les artistes et leur production

Après les sculptures « paverpol » réalisées cet été, les médiathèques de CHAMBLET et de NERIS LES BAINS vous proposent ce trimestre des expositions, des animations enfants, des ateliers, des contes et de la chanson. Des programmes précis sont disponibles dans les sites. Renseignements 04 70 07 99 28

## Informations diverses

### Décision du Maire :

#### Aucun certificat d'hérédité ne sera délivré à la mairie de CHAMBLET

La délivrance des certificats d'hérédité n'est régie par aucun texte réglementaire. Le maire n'est en aucun cas tenu de délivrer de tels certificats.

La responsabilité du maire peut être engagée en cas de délivrance fautive d'un certificat erroné, si l'inexactitude résulte d'une faute lourde ou d'une manœuvre frauduleuse.

### Info SICTOM

A compter du 13 janvier le SICTOM programme des ramassages de tris sélectif au porte à porte. Les points « tri » disparaîtront, seuls seront conservés les containers de verre. De nouveaux points de collecte seront mis en place dans les hameaux de la commune (Chavroche, La Brosse)

En ce moment pour l'amélioration et la qualité du matériel le SICTOM procède à l'entretien des containers de tri (lavage et réparation).

Si vous voulez comprendre le fonctionnement du SICTOM et ce que deviennent vos déchets vous pouvez le samedi 23 novembre 2013 assister à la journée porte ouverte, date anniversaire des 40 ans du SICTOM.

Une communication spécifique est distribuée dans vos boîtes aux lettres, sur le programme de la journée.

### Logements libres

HLM : logements T2 et T3 libres. S'adresser en mairie

## L'agenda du trimestre

- 11 novembre à 11H00 :

Commémoration de l'armistice

- 22 novembre : Assemblée générale de l'amicale de pêche

- 26 novembre : Réception du nouveau curé de la paroisse : Eric BROULT

- 3 janvier : Vœux 2014 du Maire

- 23 janvier : Assemblée générale du club des Aînés

## Vie associative et locale

## L'Etoile Sportive Chamblétoise



Après une saison 2012-2013 difficile et le départ ou l'arrêt de plusieurs joueurs nous avait mis dans une situation plutôt compliquée, mais grâce à l'arrivée de neuf nouveaux joueurs nous avons pu repartir avec deux équipes. Cette nouvelle saison commence mieux que la précédente avec deux victoires pour la A et la B. Cependant nos finances sont fragiles, car il nous faut plus de 1500 euros pour redémarrer une nouvelle saison. Nous espérons que vous ferez un bon accueil aux représentants du club qui vont présenter notre calendrier et nous vous souhaitons de bonnes fêtes pour cette fin d'année.



Alain CHANIER dans son discours d'accueil a présenté la commune avant de laisser le président développer les thèmes sélectionnés par les élus suite à une enquête.

La rénovation thermique des logements, les finances des collectivités, l'accueil des nouvelles populations, les finances des collectivités, le très haut débit, l'ingénierie territoriale, les territoires, la réforme des rythmes scolaires, les nouvelles ruralités ou encore l'organisation territoriale ont été développés.

De nombreuses questions ont été posées engendrant des débats et contribuant à enrichir la réflexion du conseil général sur ces sujets d'actualité

## Réunion du personnel Communal

Le 7 octobre était réuni comme chaque année autour du Maire A. CHANIER et de ses adjoints le personnel communal pour un échange sur le fonctionnement et leurs tâches respectives.

Toutes les activités ont été évoquées, le matériel, les relations avec les élus, le secrétariat, les travaux, la cantine avec les difficultés dénoncées par l'ensemble du personnel, de plus en plus importantes liées aux comportements des enfants (quelques uns).

L'écoute attentive sur les sujets évoqués par les élus et les discussions qui ont suivi ont permis à l'ensemble des participants de réfléchir et d'élaborer des solutions.

## Chamblet Téléthon

6 et 7 décembre Téléthon 2013

Les communes participantes préparent et travaillent à leurs animations qui seront cette année encore très diversifiées.

### - à CHAMBLET

Lâchers de ballons, marche nordique, randonnées, chants, danses, balades diverses, sans oublier le marché aux légumes, la buvette, la restauration, les plats et pâtisseries à emporter, d'autres idées d'animations inédites sont en cours d'élaboration.

Dès à présent ventes de pommes à 1€ le kilogramme tél. 04 70 07 99 98



### - Dans l'intercommunalité

(BIZENEUILLE, CHAMBLET, DENEUILLE LES MINES, SAINT ANGEL, VERNEIX), des ventes de pommes ont déjà commencé, elles seront suivies par des ventes de brioches et de pommes de terre, au fur et à mesure des approvisionnements qui se poursuivront jusqu'au 7 décembre sur les sites communaux. Une randonnée VTT nocturne sera proposée le vendredi 6 décembre à VERNEIX.

La parade de tracteurs aura comme thème « conducteur » le blé, la farine et son exploitation.. Elle sera encadrée essentiellement par des passionnés de la bicyclette qui roule toute seule (vélosolax, mobylettes). Des matériels anciens de la chaîne de traitement du blé seront proposés aux spectateurs dans la parade.

Une grande tombola et une vente de calendriers Téléthon 2014 sont en réflexion.

Un repas animé de clôture de ces deux journées sera proposé en soirée le samedi 7 décembre à la salle des fêtes de DENEUILLE LES MINES

Un concours de belotte le dimanche 8 décembre sera organisé à BIZENEUILLE par l'association « amitié en Aumance », qui regroupe les clubs des Aînés Ruraux du secteur.

**Les Chamblétois qui ont des légumes à proposer pour les marchés, des jouets pour la bourse de VERNEIX sont les bienvenus (tel : 04 70 07 99 98)**

## La Retraite Sportive à Chamblet :

Les animations proposées s'adressent aux seniors soucieux de garder la forme en proposant des activités sportives, sans compétitivité et dans la convivialité !

- le mardi, salle de la Faucherelle, de 9h30 à 11h: atelier « mémoire » et de 14h à 17h, marche et pétanque.

- le jeudi, salle polyvalente, de 9h à 10h activités dansées et de 10h à 11h, gym seniors.

- le vendredi matin, piscine de Nérès les Bains, aquagym.

23 personnes de Chamblet adhèrent actuellement et participent selon leur choix, leur possibilité.

Renseignements auprès de Bernadette Limoges : 04 70 07 83 21.

Les personnes intéressées peuvent venir... tester le contenu et l'ambiance !



## Amicale de chasse

Assemblée générale du 30 août 2013

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale communale de chasse a réuni fin août chasseurs, propriétaires et sympathisants afin d'échanger sur l'année écoulée et préparer l'ouverture de la nouvelle saison.

Le conseil d'administration accueille José Gonthier comme nouveau membre et Olivier Devaux est nommé trésorier-adjoint.

Trois adhérents ont suivi avec succès la formation de « piéteur ». Un dossier d'agrément sera déposé auprès de la préfecture pour disposer d'un garde au sein de l'Amicale.

Les lâchers de gibier, faisans ou perdreaux, ont été planifiés au rythme habituel en fonction du nombre d'adhérents.

Comme chaque année, les battues aux chevreuils, sangliers et renards, seront régulièrement organisées au cours du prochain hiver permettront d'allier loisir et convivialité.



## Amicale Laïque

Assemblée générale du jeudi 19 septembre 2013

L'amicale laïque a tenu son assemblée générale le 19 septembre dernier.

la Présidente a présenté l'association, son rôle au sein de la commune, ses objectifs.

Les comptes de l'année écoulée ont été approuvés et un point sur les finances a été fait.

La cotisation est de 14 €.

L'Amicale est satisfaite de la réussite des différentes manifestations réalisées cette année.

Les bénéfices ont permis une fois de plus d'apporter son soutien à l'école en finançant :

- Spectacle de Noël : 430€

- Tombola de Noël : 963.50 €

- Sortie des CMI- CM2 au golf de Sainte Agathe : 130 € (transport)

Le bureau a été modifié. Il se présente comme suit : Alain CHANIER Président d'honneur Michelle LAMY Présidente, Cécile LOZANO

Vice Présidente, Laurence CAMUS Trésorière, Carine OZOUF Trésorière adjointe, Frédérique RIGAUD Secrétaire, Delphine MICHARD Secrétaire adjointe, Nous comptons à ce jour 21 adhérents.

L'Amicale Laïque a dressé le calendrier de ses manifestations pour la saison 2013/2014

La première sera le théâtre le 16 novembre prochain à 20H30 salle polyvalente avec la troupe La Compagnie du Bruant Fou de Chouigny : « La bourrique et le canasson » suivi de « Femmes de lettres »

- Entrée : 7€ par adulte, 3 € par enfant de 8 à 12 ans.

- Réservation au 06 20 74 34 60 ou 06 48 15 26 40



## Association des donneurs de sang bénévoles Chamblet - Deneuille-les-Mines - St-Angel

Pour la première fois, la commune de Deneuille-les-Mines a pu ouvrir sa toute nouvelle salle à une collecte de sang Mardi 30 Juillet 2013. Nous avons quelques réserves quant au nouveau lieu de collecte; les donneurs étant habitués à offrir leur sang à Chamblet ou à Saint-Angel. Or, ce fut un succès: 47 personnes se sont présentées dont 5 nouveaux donneurs. Nous avons voulu cette première collecte un peu plus attractive en offrant une collation composée des produits de la Gaec "La Croix Soleil". Chacun a pu apprécier les produits locaux.

Notre troisième collecte de l'année aura lieu Mardi 29 Octobre 2013 de 16h à 19h au centre socio culturel de Saint-Angel. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux. Un coin jeux et jouets est à la disposition des jeunes enfants pendant que les parents tendent leur bras. Nous comptons avant tout sur la présence des jeunes majeurs.

## Calendrier des manifestations du trimestre

- 20 octobre : Repas des Amis de Saint-Maurice

- 16 novembre : Théâtre de l'Amicale Laïque

- 23 novembre : Soirée choucroute du Comité des Fêtes

- 6 et 7 décembre : Téléthon 2013

- 14 décembre : Repas de l'Etoile Sportive Chamblétoise

- 16 décembre : Rencontre tarots du club des Aînés

- 17 décembre : Spectacle de Noël des Ecoles

- 18 décembre : Repas de Noël des Aînés

- 19 décembre à 18H00 : Marché de Noël des enseignants

- 31 décembre : Soirée réveillon Crony Band

- 8 janvier 2014 : Concours de belote du club des Aînés

- 19 janvier 2014 : Repas communal de l'amitié des Aînés